

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Auguste Fabre, 23 novembre 1888](#)

## Marie Moret à Auguste Fabre, 23 novembre 1888

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[23 novembre 1888](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination7, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméAu sujet de la feuille envoyée avec la lettre : volonté de mise en place d'un système d'assurances mutuelles pour le droit de vivre de tous les citoyens. Travail sur la publication du manuscrit de son mari. En l'absence de Pascaly, *Le Devoir* l'occupe bien plus. Pascaly viendra peut-être dimanche. Félicite Fabre pour son ouverture. Modification des statuts qui paraîtra dans *Le Devoir*. Remercie pour les informations données sur l'état des esprits du peuple à Nîmes. Redoute les problèmes sociaux pour l'année 1889 et envisage de s'installer à La Rochelle. Demande son avis à ce sujet.

NotesLieu de destination : 7, rue de Montpellier (aujourd'hui, rue de la République).

SupportUne feuille sur des pensées est envoyée avec la lettre.

### Mots-clés

[Actualité](#), [Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Amitié](#), [Archives](#), [Mutualité](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)

- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Dequenue, François \(1833-1915\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées [L'Émancipation : journal d'économie politique et sociale, organe des associations ouvrières et du Centre régional coopératif du Midi, Nîmes, 1886-1932.](#)

Lieux cités

- [La Rochelle \(Charente-Maritime\)](#)
- [Nîmes \(Gard\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 3 p. (363r, 364v, 362v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

---

Le fond de la question sociale, c'est l'organisation du droit de vie pour tous les citoyens.

Il ne faut plus que personne puisse mourir de faim dans nos sociétés. Le nécessaire est assuré aux repris de justice, à plus forte raison faut-il qu'il le soit aux orphelins, aux infirmes, aux vieillards sans ressources.

S'inspirant du plus pur sentiment religieux comme en témoigne le préambule des statuts de la Société du Familistère :

« Pour rendre hommage à Dieu, l'Être suprême, source et principe universel de la vie,

« Pour glorifier la vie elle-même,

« Et pour servir à l'avènement de la justice parmi les hommes. »

M. Godin a voulu dans la Société du Familistère donner un exemple de l'organisation des garanties de la vie ; mais il a dû agir en présence des multiples difficultés du problème au sein de notre régime industriel et commercial, que la véritable solution était du ressort non de l'initiative privée mais de l'initiative sociale, c'est à dire que l'exercice du droit de vie devrait être garanti par un vaste système d'assurances mutuelles embrassant tous les citoyens et réglé de façon à ne laisser, autant que possible, place à aucun abus.

En attendant que le Parlement ait organisé ces garanties pour tous les membres du corps social sans exception, nous ne pouvons qu'en préparer l'avènement en les réalisant, dans la mesure du possible, au sein de nos sociétés coopératives et autres.

Marie Moret veuve Godin

Familistère Guise 23 Nov. 1863

Dear great friend,

In réponse au désir exprimé par  
votre lettre du 19<sup>e</sup> je vous envoie  
ci-joint une pensée telle quelle.

Trop de choses me réclament à la fois  
quand j'aurais tant besoin de ne pas  
quitter le manuscrit de mon mari pour  
que je puisse faire mieux. C'est urgent  
de publier ce livre . . . et si vous sachez  
que de gens me soumettent des idées dont  
je n'ai que faire et me demandent des  
renseignements

et puis le dernier vous le pensez bien  
m'occupe bien plus que si Pascal<sup>et</sup> était là.  
The dear boy! il va mieux. Peut-être  
va-t-il venir dimanche.

— M. Dequenno a été très content de votre  
ouverture. Il va faire le nécessaire. Je lui  
ai laissé l'émancipation. Quel admirable  
accoucheur d'hommes vous êtes, vous  
opérez même de loin! Ad right. Je vous  
salue cordialement les deux mains.

— Les modifications aux statuts vont  
paraître dans le dernier du 2<sup>e</sup> X<sup>e</sup> ;  
vous sachez qu'elles ne touchent en rien  
à la position des auxiliaires.

Merci de vos informations sur  
l'état des esprits dans le peuple à  
Nîmes.

Vous savez ce que je vous ai dit  
autrefois : je redoute de plus en plus  
des soulèvements sociaux graves  
pour la période dans laquelle eg  
va nous faire entrer — et  
je regarde au je pourrais aller  
me nicher avec mes deux chéries,  
une fois l'exposition me.

Le plus simple serait peut-être  
d'aller dans la Charente Inférieure  
au sein de la famille Dallet —  
On serait loin de la frontière  
allemande, itationne — et peut-  
être chez un peuple tranquille

Qu'en pensez-vous, dear Auguste ?  
Vous avez à La Rochelle même  
un ~~je~~ bon ami.

— Je vous enverrai dès que je l'aurai  
le mot de M. Dequenue.

Recevez, bien cher ami, les meilleures  
amitiés de mes deux anges et celles  
de votre toute dévouée

Marie Godin